



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2026, 2027 et 2028

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 956, du *Code municipal*, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2026 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028.

Cette séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu se tiendra le 16 décembre 2025 dès 19 h à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à greffe@sasr.ca ou par téléphone au **450 787-3497** au plus tard à 16 h, le mardi 16 décembre 2025. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 8 décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Cynthia Bosse", is written over a horizontal line.

Cynthia Bosse
Directrice générale et greffière-trésorière